



I N F O R M A T I O N A L A P R E S S E

*Aménagement du centre-ville
Top départ des travaux
place des Halles et ses abords*



Du 13 septembre à début décembre 2010, se dérouleront les travaux préparatoires d'aménagement de la place des Halles et du bas de la rue Thiers. Cette première phase permet à la CAN, au SEV et à GrDF d'intervenir sur les réseaux assainissement, eau et gaz avant que la Ville ne transforme cet espace public en zone de rencontre.

La municipalité a tout mis en œuvre pour perturber le moins possible l'activité des commerçants pendant les travaux. La circulation automobile devant les Halles sera restreinte huit jours durant : du 13 au 24 septembre.

Direction Communication

Isabelle Toesca, Contact Presse, au 05 49 78 74 03 ou isabelle.toesca@mairie-niort.fr

Le réaménagement du secteur des Halles, puis celui du Donjon à partir de 2012, s'inscrit dans la stratégie de reconquête du centre-ville de la Brèche à la Sèvre, dans ses dimensions urbaine, commerciale et sociale.

Le parti pris d'aménagement soumis à la concertation des Niortais et des commerçants courant 2010 a été étudié pour mettre en valeur les Halles et le Donjon, patrimoine architectural remarquable de la ville et pour favoriser l'attractivité des commerces alentours.

Dans la continuité de l'aménagement de l'esplanade de la République au bas de la place de la Brèche et du secteur piéton, l'espace public de la rue Brisson et de la place des Halles changera de visage. Il sera transformé en zone de rencontre : une zone apaisée où tous les usagers de l'espace public ont leur place (les piétons, les automobiles, les transports collectifs, les vélos...) et où la vitesse est limitée à 30 km/h. L'espace sera modifié : création de terrasses, de cases de livraison, de zones de circulation et de déambulation...

■ En quoi consistent les travaux préparatoires ?

Actuellement sur le secteur, le réseau de collecte des eaux usées et pluviales est unitaire. Pour une meilleure gestion des eaux pluviales, il a été retenu de les traiter séparément. Elles seront collectées dans un tuyau intégré à la canalisation unitaire existante. Pour réaliser cette opération, il est nécessaire de créer des puits d'accès, dont un est situé en bas de la rue Thiers.

D'autres interventions sont programmées. Il s'agit de modifications ponctuelles des réseaux d'eau potable et de gaz nécessaires aux vues de l'état des équipements, des besoins des concessionnaires ou des demandes des riverains.

■ Les dispositions liées aux travaux

Les nuisances liées aux travaux seront au maximum maîtrisées afin de perturber le moins possible la vie des habitants et l'activité commerciale des Halles et ses abords. Une zone de chantier restreinte sera délimitée place des Halles. Elle sera interdite d'accès au public.

Du 13 au 24 septembre, pendant la phase active du chantier de creusement des puits, la circulation automobile à la jonction des rues Thiers et Brisson sera maintenue uniquement les jeudis, samedis et dimanches toute la journée et les lundis, mardis, mercredis et vendredis jusqu'à 8h30 et après 17h30.

Pour accéder à la rue Brisson en voiture durant cette période, une déviation par la rue du Pont et la rue Basse est mise en place.

A partir du 25 septembre, les dispositions normales de circulation sont de nouveau en place.

■ La suite des opérations

Pendant les fêtes de fin d'année, les travaux seront interrompus. Ils reprendront de mi-janvier à avril 2011 avec les travaux préparatoires concernant les réseaux rue Brisson.

L'aménagement des espaces publics rue Brisson se déroulera de mai à octobre 2011 et place des Halles/bas de la rue Thiers d'octobre 2011 à février 2012.